

QUE monsieur Michel R. Saint-Pierre, sous-ministre du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, soit nommé membre du conseil d'administration de La Financière agricole du Québec pour un mandat de trois ans à compter des présentes, en remplacement de monsieur Marcel Leblanc;

QUE monsieur Michel R. Saint-Pierre soit remboursé pour les frais de voyage et de séjour occasionnés par l'exercice de ses fonctions conformément aux règles applicables aux membres d'organismes et arrêtées par le gouvernement par le décret numéro 2500-83 du 30 novembre 1983 compte tenu des modifications qui y ont été ou qui pourront y être apportées.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

43165

Gouvernement du Québec

### **Décret 891-2004, 22 septembre 2004**

CONCERNANT la composition et le mandat de la délégation du Québec à la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine qui se tiendra à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2004

ATTENDU QUE se tiendra à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2004, la 23<sup>e</sup> Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine;

ATTENDU QUE l'article 3.21 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (L.R.Q., c. M-30) prescrit que toute délégation officielle du Québec à une rencontre ministérielle fédérale-provinciale-territoriale est constituée et mandatée par le gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration et du ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et aux Affaires autochtones:

QUE la leader parlementaire adjointe du gouvernement et députée de Crémazie, madame Michèle Lamquin-Éthier, dirige la délégation du Québec à la Réunion fédérale-provinciale-territoriale des ministres responsables de la Condition féminine;

QUE la délégation québécoise se compose en outre des personnes suivantes:

— madame Michèle Audette, sous-ministre associée, Secrétariat à la condition féminine;

— madame Louise Lemay, attachée politique, cabinet de la ministre des Relations avec les citoyens et de l'Immigration;

— madame Madeleine Savoie, conseillère aux affaires intergouvernementales, Secrétariat à la condition féminine;

— madame Anne Racine, conseillère aux affaires intergouvernementales, Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes;

QUE le mandat de cette délégation soit d'exposer la position du Québec conformément à la décision du Conseil des ministres.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

43166